

La Provisseure  
A  
Madame, Monsieur  
Parents d'élèves

Marseille, le 12 Septembre 2023

**Objet :** Elections des parents d'élèves au Conseil d'Administration

Madame, Monsieur,

La vie de la communauté éducative a besoin de la participation de tous pour pouvoir évoluer en tenant compte des points de vue de chacun. Je vous engage vivement à être candidat à l'élection des **représentants des parents au Conseil d'Administration** (4 séances par an).



La proviseure  
Leïla BEN KADER

Service  
administratif

Référence  
LBK/VD

Dossier suivi par  
Valérie DANIEL  
Téléphone  
04 91 18 10 06

Fax  
04 91 18 10 14  
Mél.

ce.0130057s  
@ac-aix-marseille.fr

173, Bd de St Loup  
13011 MARSEILLE

**1° REPRESENTATION DES PARENTS D'ELEVES :**

Chaque parent d'un enfant, quelle que soit sa situation matrimoniale, est électeur et éligible, sauf dans le cas où il s'est vu retirer l'autorité parentale. Les deux parents, étant électeurs, peuvent donc être candidats (sur la même liste ou sur des listes différentes).

Les représentants des parents d'élèves sont élus à la représentation proportionnelle, au scrutin de liste, sans rature ni panachage, et au plus fort reste.

Si vous désirez candidater contacter Mme Daniel au secrétariat de direction  
**avant le LUNDI 2 OCTOBRE 2023.**

**2° MODALITE DU VOTE :**

Les élections auront lieu le  
**VENDREDI 13 OCTOBRE 2023**

**Vote uniquement par voie électronique**

Les instructions de vote vous seront communiquées ultérieurement, merci de veiller à nous communiquer vos coordonnées et consulter l'ENT (ATRIUM PRONOTE) de l'établissement régulièrement

**3° DEPOUILLEMENT :** Il aura lieu dès la fermeture du bureau de vote en présence des membres du bureau.

**4° RESULTATS DU VOTE :** Ils seront consignés dans un procès verbal Une copie sera affichée dans l'Etablissement dès que les résultats seront connus.

La Provisseure,  
Leïla BEN KADER

